

## **Modalités de dépôt des dossiers**

**A l'usage exclusif du personnel travaillant sur le site de l'Institut Gustave-Roussy**

**Toutes les demandes** de subventions, bourses, équipements, émanant des unités de recherche ou des départements cliniques, **doivent être transmises à la Direction Recherche impérativement aux dates indiquées.**

La Direction Recherche examine et vise les dossiers avant de les adresser aux organismes. Outre la connaissance des ressources de la Recherche, l'objectif de cette démarche est de maintenir une cohérence entre les différentes demandes afin d'éviter les dossiers concurrents et éventuellement conseiller les demandeurs pour augmenter leurs chances d'obtenir un financement.

Dès que vous avez connaissance des attributions financières ou des refus, merci de nous en adresser une copie dans les meilleurs délais.

**Ces appels d'offres sont précédés d'un numéro que nous vous demandons d'indiquer pour toute demande d'information.**

**Les dossiers doivent être déposés à  
Viviane Menguy, Direction Recherche  
Service Coordination et Gestion de la Recherche**